Communiqué de presse Pour diffusion immédiate

TOUCHE PAS À MA RÉGION ... NI À MA CULTURE!

LE MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS DU QUÉBEC (MCCQ) TRANSFÈRE 4 CENTRES D'EXPOSITION EN ABITIBI-TÉMISCAMINGUE AU CONSEIL DES ARTS ET DES LETTRES DU QUÉBEC (CALQ)

Val-d'Or, le 20 avril 2015 - Ce fut une onde de choc d'apprendre, par communiqué de presse daté du 1^{er} avril 2015, la décision du ministère de la Culture et des Communications du Québec (MCCQ) de confier au Conseil des arts et des lettres du Québec (CALQ), le mandat et la responsabilité de l'intervention gouvernementale de 14 centres d'exposition en arts visuels au Québec dont 4 en Abitibi-Témiscamingue soit le Centre d'art Rotary (La Sarre), le Centre d'exposition d'Amos, le Centre d'exposition de Val-d'Or et la Galerie du Rift (Ville-Marie). Tout en demeurant stable pour l'année 2015-2016, la somme de l'aide au fonctionnement sera transférée de façon permanente au CALQ qui l'intégrera à son programme d'aide aux organismes en arts visuels.

« Aucun centre d'exposition n'avait été consulté ni même informé de ce changement majeur » selon la Société des musées du Québec (SMQ), en date du 14 avril. De plus, le MCCQ dit faire suite au rapport du Groupe de travail sur l'avenir du réseau muséal québécois déposé en novembre 2013. « Or aucune recommandation dudit rapport ne fait référence à un possible transfert des centres d'exposition. » de préciser la SMQ. Ayant peu d'accès à l'information aux MCCQ et CALQ, les directions des centres d'exposition de l'Abitibi-Témiscamingue tentent d'obtenir des réponses aux préoccupations suivantes :

1) la reconnaissance du mandat muséologique des centres d'exposition multidisciplinaires diffusant l'art, l'histoire et les sciences :

Historiquement, le CALQ est reconnu pour le soutien à la création artistique et à sa diffusion. Quel sort sera réservé au mandat muséologique des centres d'exposition qui permet la diffusion d'expositions de divers champs d'activité telle l'histoire, le patrimoine, l'ethnologie ou la science?

En Abitibi-Témiscamingue, les centres d'exposition de l'Abitibi-Témiscamingue ont su répondre aux besoins de diverses clientèles dont les établissements scolaires et ce, en raison d'une occupation territoriale décentralisée positionnant l'institution muséale comme un service de proximité au sein des collectivités. Ce qui se traduit entre autre, par un soutien municipal fort considérable qui mérite d'être reconnu et appuyé par le gouvernement.

2) la possibilité pour les centres d'exposition ciblés de conserver le statut d'institutions muséales :

Ayant cours en 2015-2016, le programme transitoire d'Aide au fonctionnement pour les institutions muséales (PAFIM) sera révisé suite à l'implantation d'un nouveau système d'agrément. Cette nouvelle accréditation ouvre la porte à des programmes de soutien financier qui malheureusement resteraient inaccessible aux centres d'exposition privés de leur statut muséal. Chacun des centres d'exposition compte plus de 30 années d'existence. Ayant maintenu de hauts standards muséologiques, confirmés lors d'évaluations nationales effectuées par des pairs, c'est une perte identitaire considérable et une profonde fragmentation du réseau muséal québécois.

Dans les faits, près de 30% de cette mesure à l'échelle du Québec est absorbée par notre seule région soit 4 centres en Abitibi-Témiscamingue sur 14 centres répartis parmi 7 autres régions.

« Les mesures d'austérité continuent de s'abattre sur les régions du Québec sans égard aux effets négatifs et cumulatifs qu'elles entraînent. », mentionne le porte-parole de *Touche pas à ma région! Abitibi-Témiscamingue*, monsieur Émilien Larochelle, en date du 26 février 2015.

À l'instar de la coalition « *Touche pas à mes régions !* », nous dénonçons l'absence de dialogue du gouvernement du Québec, l'absence de vision en matière de développement régional et l'absence de collaboration à trouver des solutions.

Les centres d'exposition de l'Abitibi-Témiscamingue touchés par cette mesure s'inquiètent pour la reconnaissance du statut d'institution muséale et demandent de garder l'intégrité de leurs missions interdisciplinaires.

-30-

Source:

Centre d'Art Rotary, La Sarre, Véronique Trudel, Responsable du Centre d'art Rotary (819) 333-2294 p.284 Centre d'exposition de Val-d'Or, Carmelle Adam, Directrice (819) 825-0942 Galerie du Rift, Amélie Cordeau, Directrice générale (819) 622-1362

Pour entrevue:

Carmelle Adam, Directrice Centre d'exposition de Val-d'Or et Présidente de l'Association des centres d'exposition de l'Abitibi-Témiscamingue (819) 825-0942